

Intégration ou séparation ?

LA POLITIQUE DE L'ÉDUCATION EN SUISSE

marc.buehlmann@unibe.ch

Intégration ou séparation?

CONCEPT ET HISTOIRE

QUI A RAISON?

POLITIQUE DE L'EDUCATION EN SUISSE

ET MAINTENANT?

Concept et histoire

scolarisation intégrative= Intégration à temps plein ou à temps partiel de l'enfant ou du jeune à besoins éducatifs particuliers* dans une classe de l'école ordinaire* par l'usage des mesures de pédagogie spécialisée* offertes dans l'établissement scolaire, et/ou par l'attribution de mesures renforcées* sur la base de la procédure d'évaluation standardisée pour la détermination des besoins individuels*.

école spécialisée = Etablissement scolaire de la scolarité obligatoire, spécialisé pour des formes spécifiques de handicap* ou des difficultés spécifiques d'apprentissage ou de comportement. L'école spécialisée accueille exclusivement des enfants et/ou des jeunes qui, sur la base d'une procédure d'évaluation standardisée pour la détermination des besoins individuels*, bénéficient d'un droit à des mesures renforcées*. Elle fait l'objet d'une reconnaissance formelle par l'autorité cantonale. Elle peut être combinée avec une offre de prise en charge à caractère résidentiel* ou de prise en charge en structures de jour*. Par distinction avec l'école ordinaire*

Source: EDK (2007): Terminologie uniforme de la pédagogie spécialisée

Concept et histoire

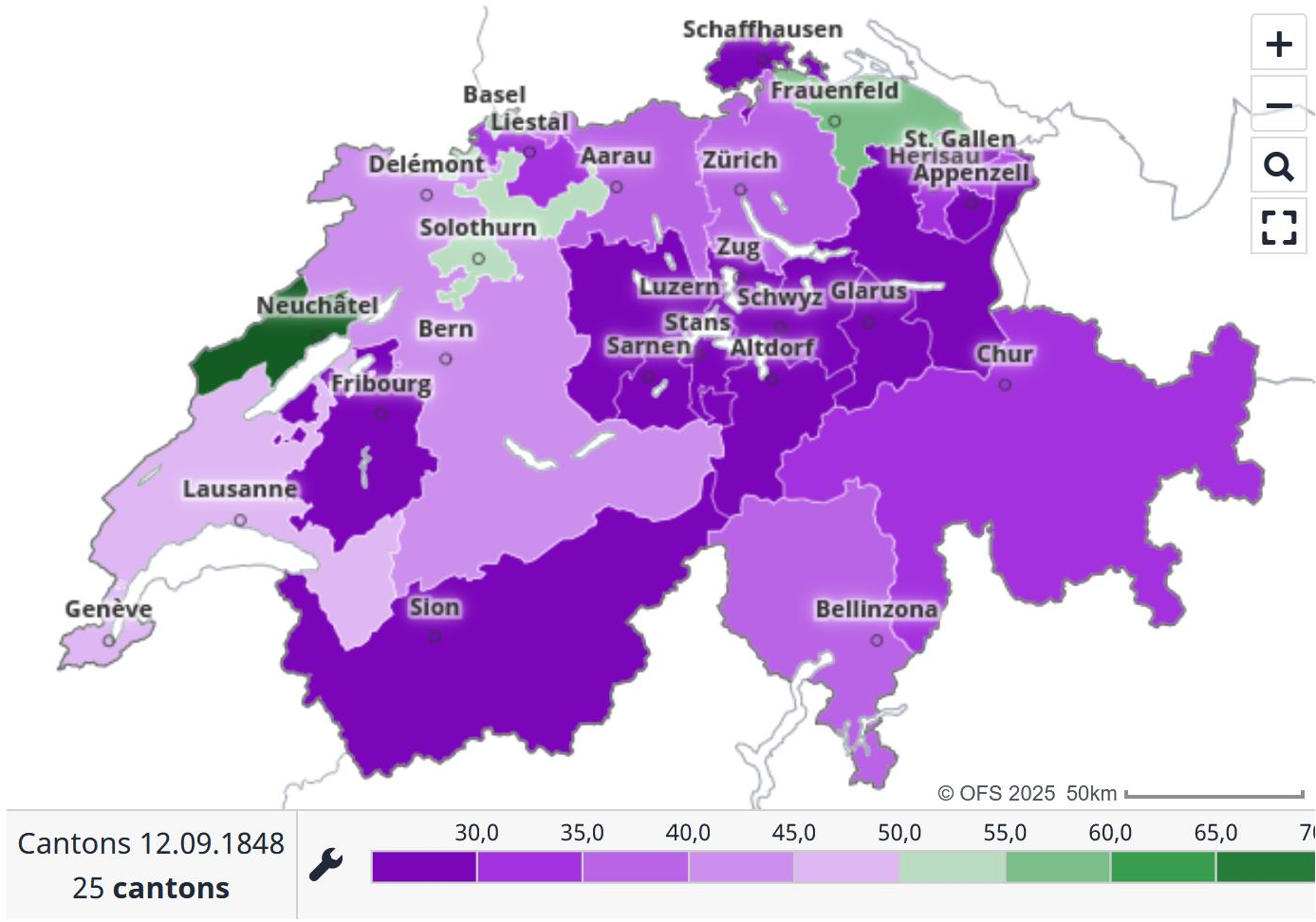
Intégration ou séparation – question de base:

Qui en fait partie et qui n'en fait pas partie et pourquoi ?

- Jusqu'à la fin du XIXe siècle : élite (noblesse, clergé, grande bourgeoisie) ; exclu: population pauvre rurale.
- Napoleon/république helvétique:
 - En théorie : éduquer tous les enfants pour en faire des citoyens
 - En pratique : résistance contre l'État ; absence due à la pauvreté.
- 1848 / 1872 : enseignement primaire obligatoire dans des écoles publiques non confessionnelles et gratuites gérées par l'État ; la Confédération sanctionne les cantons qui ne respectent pas cette obligation fondamentale (mais : pas de centralisation!)

ACTIONS 

1 26.11.1882 : Instruction primaire - Proportion de "oui" (%)



Oui: 35.1%

Par.: 75.6%

Concept et histoire

Intégration ou séparation – question de base:

Qui en fait partie et qui n'en fait pas partie et pourquoi ?

- 1900 - École primaire obligatoire et gratuite :
 - coéducation (moralité et différences intellectuelles)
 - les enfants handicapés mentaux ou physiques sont considérés comme inaptes à l'éducation
 - « Hygiène mentale » (« Psychohygiene »; NZZ-Geschichte 2024)
- Intégration:
 - 1960 : loi fédérale sur l'assurance-invalidité
 - Déclaration de Salamanque (1994), Convention relative aux droits de l'enfant (1997), Convention relative aux droits des personnes handicapées (2006)
 - 2002 : loi fédérale sur l'élimination des inégalités de traitement des personnes handicapées
 - 2007 : concordat sur la pédagogie spécialisée

Intégration ou séparation?

CONCEPT ET HISTOIRE

QUI A RAISON?

POLITIQUE DE L'ÉDUCATION EN SUISSE

ET MAINTENANT?

Qui a raison?

Intégration ou séparation – question de base:

Qui en fait partie et qui n'en fait pas partie et pourquoi ?

- Science

- L'intégration est-elle une bonne chose ? Pour qui (pas) ? La séparation est-elle préférable ?
- Approche critique et rationaliste : ne pas décider, mais accompagner

- Politique

- Agrégation et organisation des courants sociaux
- Démocratie : débattre de compromis argumentés, toujours provisoires
- Idéologies fondamentales :
 - Libéralisme
 - Conservatisme
 - Socialisme (social-démocratie)

Qui a raison?

Intégration ou séparation – question de base:

Qui en fait partie et qui n'en fait pas partie et pourquoi ?

- Idéologies fondamentales (idéal type) :
 - Libéralisme : l'être humain doit pouvoir s'épanouir, performance individuelle, tolérance et culture de la diversité ; l'État minimal crée les conditions-cadres et garantit les droits fondamentaux ; le marché assure le bien-être → liberté
 - Conservatisme : l'être humain est mauvais et doit être tenu en bride par l'autorité ; la sagesse réside dans la tradition et la hiérarchie (et non dans le progrès) ; la structure sociale existante (statu quo) doit être préservée, l'élite (politique) existante assure le bien-être → contre l'égalité
 - Socialisme (social-démocratie) : les êtres humains sont inégaux, solidarité avec les plus démunis ; l'État (social) doit assurer l'égalité sociale, économique et politique → la liberté n'est possible que par l'égalité

Intégration ou séparation?

CONCEPT ET HISTOIRE

QUI A RAISON?

POLITIQUE DE L'EDUCATION EN SUISSE

ET MAINTENANT?

Politique de l'éducation en Suisse

Positions des partis politiques sur l'intégration / la séparation

Plutôt pour
séparation

Plutôt pour
l'intégration



FDP
Die Liberalen



grünliberale



Politique de l'éducation en Suisse

Positions des partis politiques sur l'intégration / la séparation

24.3244 MOTION

Après 15 ans de concordat sur la pédagogie spécialisée, il faut corriger le tir

Déposé par:



GAFNER ANDREAS

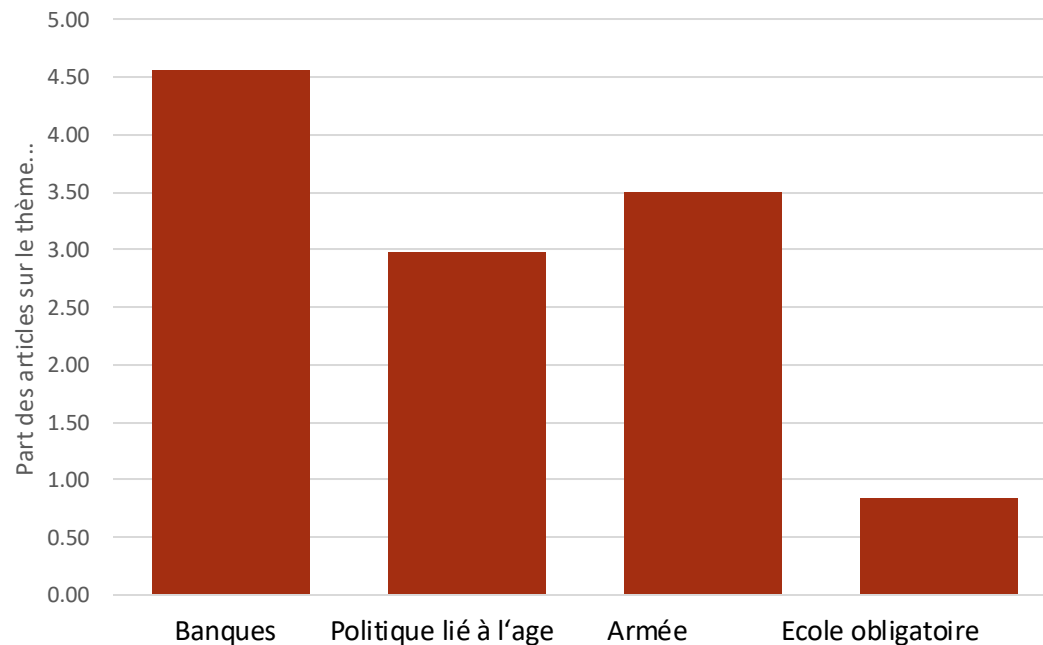


	Fraktion / Groupe / Gruppo	RL	S	V	G	M-E	GL	Tot.
+	Ja / oui / sì	4		62				66
-	Nein / non / no	19	38		23	30	6	116
=	Enth. / abst. / ast.	5					1	6
E	Entschuldigt gem. Art. 57 Abs. 4 / excusé selon art. 57 al. 4 / scusato sec. art. 57 cps. 4		1	4			1	6
O	Hat nicht teilgenommen / n'a pas participé au vote / non ha partecipato al voto		1	1		1	2	5
P	Die Präsidentin/der Präsident stimmt nicht / La présidente/le président ne prend pas part aux votes		1					1

Bedeutung Ja / Signification du oui: Annahme der Motion
Bedeutung Nein / Signification du non: Ablehnung der Motion

Politique de l'éducation en Suisse

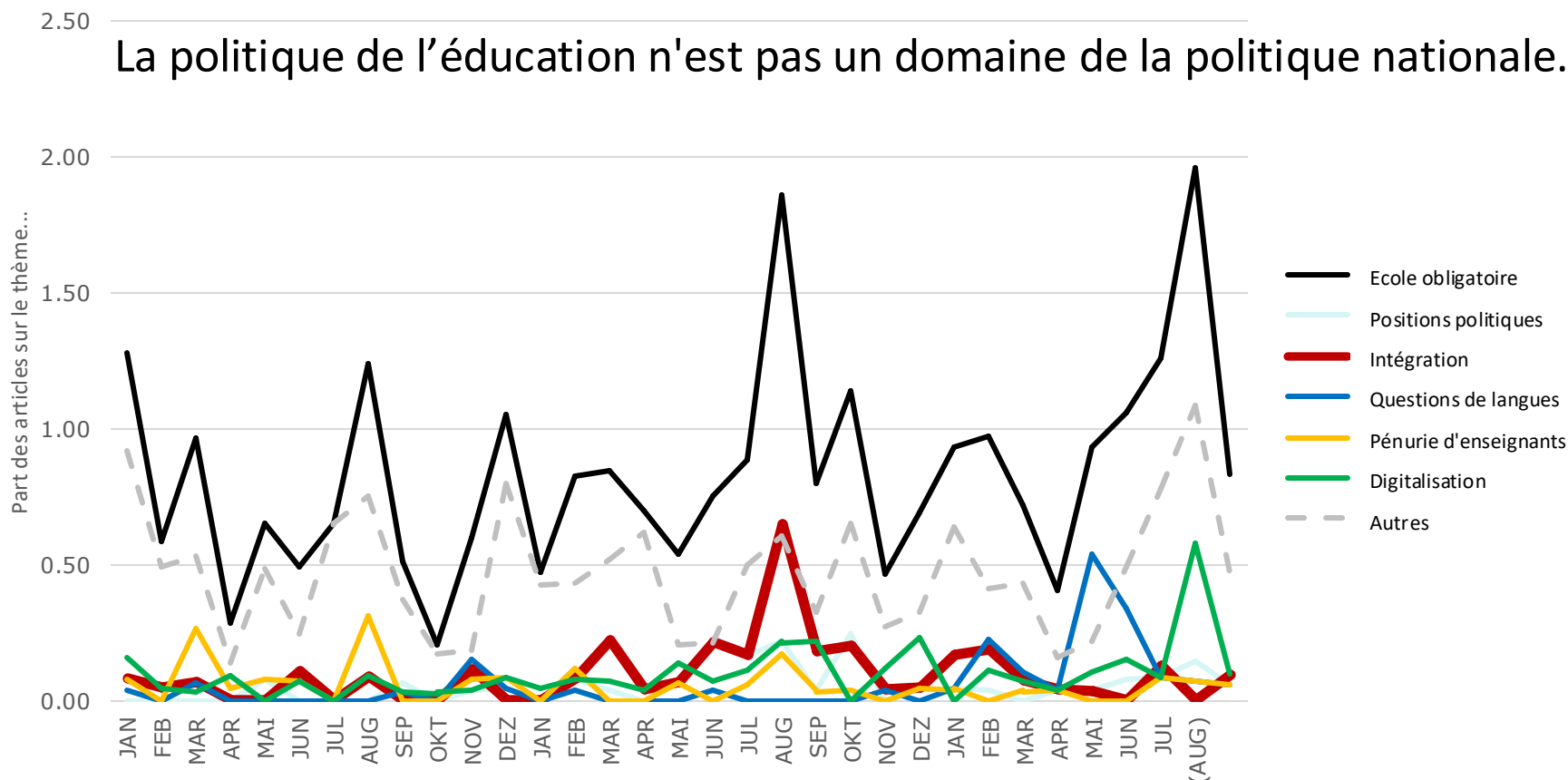
La politique de l'éducation n'est pas un domaine de la politique nationale.



Source: APS-Dokumentation de presse— propres calculs

Politique de l'éducation en Suisse

La politique de l'éducation n'est pas un domaine de la politique nationale.



Source: APS-Dokumentation de presse– propres calculs

Schulstart

Dienstag, 19. August 2025

«Schüler verbringen bis zu 40 Stunden wöchentlich vor Bildschirmen»

Der Walliser Bildungsminister Christophe Darbellay (Le Centre) über das Handyverbot, unpassende Ferienpläne und die mangelnde Lesekompetenz der Oberwalliser Schüler.

Interview: Armin Bregy

Christophe Darbellay, Sie verbieten Handys an den Walliser Schulen. Warum ist ein solches Verbot notwendig? In erster Linie geht es um die Gesundheit der Kinder. Für Kinder unter vier Jahren sollten Bildschirme komplett tabu sein. Auch bei Sechsjährigen ist die Nutzung höchstens sehr begrenzt und nur unter Auf-



2025, 06:00

setzen. Kinder sollen beim Essen das Gespräch miteinander pflegen, das ist wichtig für ihre Entwicklung. Ein Handyverbot über Mittag in den Betreuungsstrukturen ist eine Empfehlung – eine sehr nachdrückliche Empfehlung –, aber keine verbindliche Vorschrift.

Kommen wir zu einem anderen Thema – der Lesekompetenz der Schülerinnen und

und 2026/27 war besonders herausfordernd, weil bestimmte Feiertage integriert werden mussten. Dazu kommen viele Vorgaben: Maturaprüfungen, kantonale Prüfungen, gesetzliche Feiertage, der Wunsch, möglichst früh in die Sommerferien zu gehen – all das macht die Planung komplex.

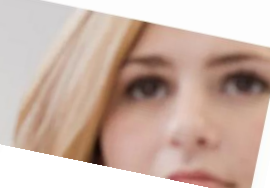
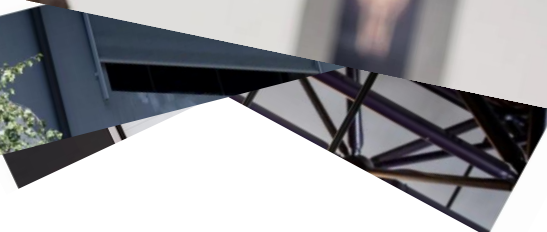
Wieso gibt es im Wallis drei Ferienpläne? Ginge es nicht auch einfacher?

kommt im Übrigen nicht von mir, sondern aus den Kreisen der Direktoren selbst. Ich bin offen dafür. Der Grosse Rat wird darüber entscheiden – das ist ein demokratischer Prozess. Mit dem heutigen System arbeite ich gut und ohne grössere Schwierigkeiten, dennoch wäre eine klarere Linie eine Verbesserung.

Sie wollen auch die Privatschulen stärker kontrollieren.



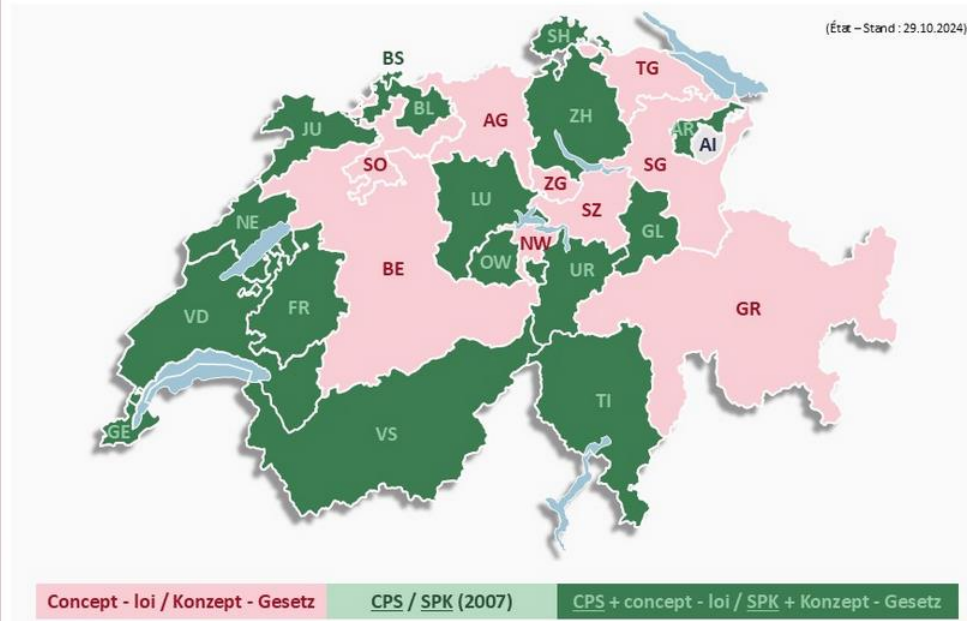
78



Politique de l'éducation en Suisse

La politique de l'éducation n'est pas un domaine de la politique nationale.

Concordat de pédagogie spécialisée - CPS (2007)
Sonderpädagogik-Konkordat - SPK (2007)



Source: SZH Stiftung Schweizer Zentrum für Heil- und Sonderpädagogik
<https://www.szh.ch/themen-der-heil-und-sonderpaedagogik/recht-und-finanzierung/kantonale-konzepte>

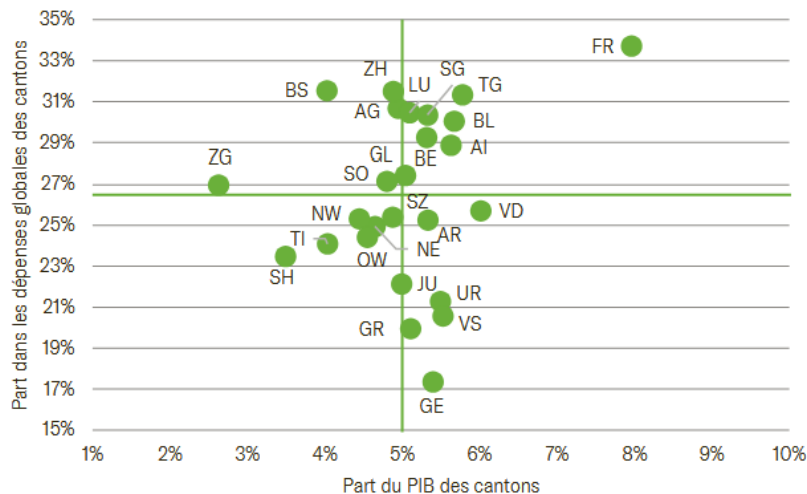
Politique de l'éducation en Suisse

La politique de l'éducation n'est pas un domaine de la politique nationale.

17 Dépenses consacrées à l'éducation par canton, 2019

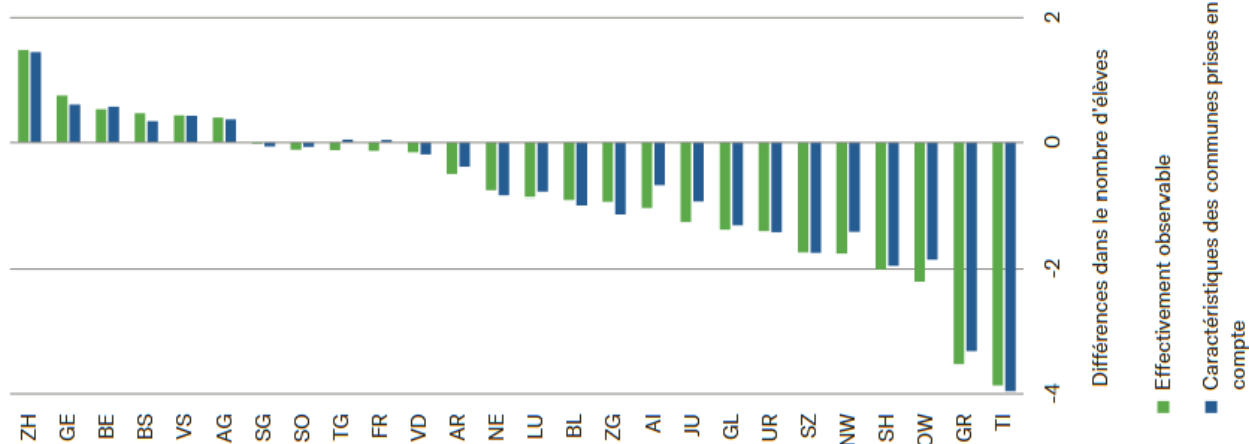
Dépenses exprimées en proportion des dépenses publiques et du PIB ;
avec la moyenne de tous les cantons (ligne verte)

Données : OFS



Politique de l'éducation en Suisse

La politique de l'éducation n'est pas un domaine de la politique nationale.



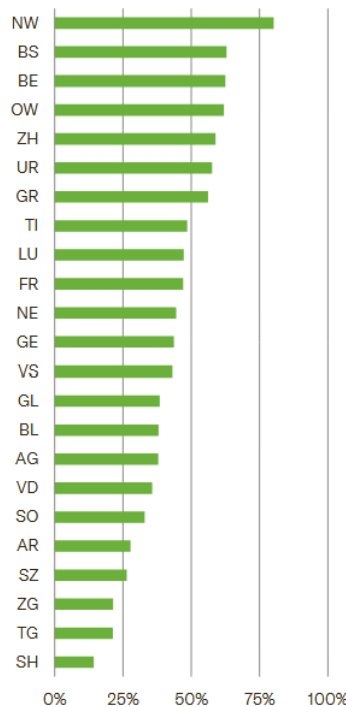
73 Écart des cantons par rapport à la taille moyenne des classes, 2020/21

Classes ordinaires des écoles publiques uniquement (3^e-8^e année) ; écart entre le nombre d'élèves dans le canton et la moyenne des communes ; barres bleues : effectifs scolaires, superficie de la commune, degré d'urbanisation pris en compte

Données : OFS ; calculs : CSRE

Politique de l'éducation en Suisse

La politique de l'éducation n'est pas un domaine de la politique nationale.



65 Taux d'inclusion, 2020/21

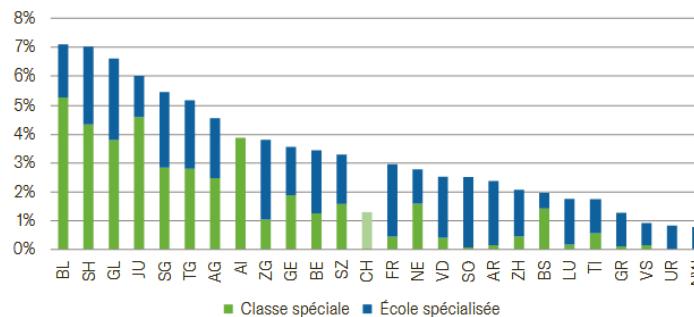
Part de tous les élèves avec une mesure renforcée qui sont dans une classe ordinaire (1^{re}-11^e année); aucune donnée pour le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures: aucune donnée; Jura et de Saint Gall: les mesures des élèves dans les classes ordinaires sont inconnues.

Données: OFS

64 Taux d'enseignement séparatif au degré primaire, 2020/21

3^e-8^e année; y compris institutions privées

Données: OFS (LABB); calculs: CSRE



Taux d'enseignement séparatif

Proportion d'élèves fréquentant des structures séparatives telles que classes spéciales et écoles spécialisées

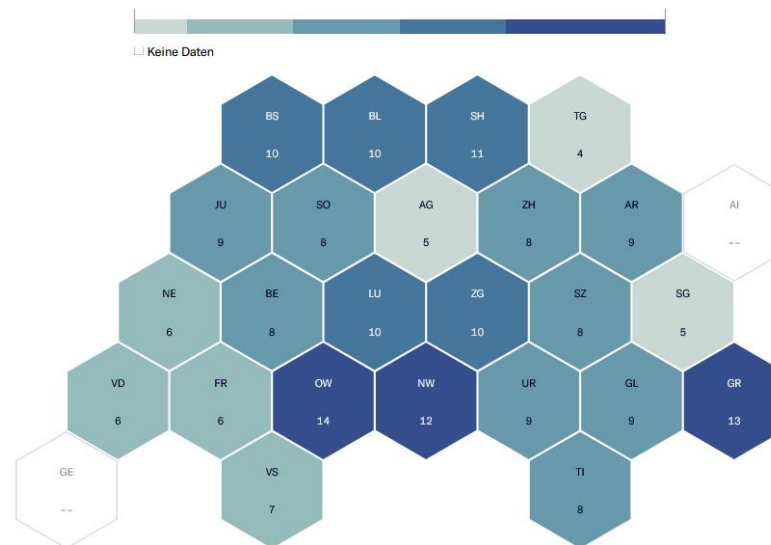
Les **classes spéciales** sont les classes d'introduction, les classes pour élèves de langue étrangère ou les autres classes spéciales. Les classes spéciales font partie de l'école ordinaire.

Les **écoles spécialisées** sont des institutions de formation de l'école obligatoire qui proposent un enseignement adapté aux élèves présentant des handicaps de diverses natures, d'importantes difficultés d'apprentissage ou de graves troubles du comportement. L'inscription dans une école spécialisée est soumise à une procédure cantonale d'autorisation (OFS, 2019b).

Politique de l'éducation en Suisse

La politique de l'éducation n'est pas un domaine de la politique nationale.

Grandes différences dans les ressources consacrées à la pédagogie spécialisée
(pédagogues curatives pour 1000 élèves dans les classes ordinaires)



© Daten und Methodik

Keine verlässlichen Daten für AI, GE.
Quelle: Bundesamt für Statistik

NZZ / sgl

Source: NZZ, 10.5.23

<https://www.nzz.ch/zuerich/schule-in-zuerich-kleinklasse-statt-integrativer-unterricht-ld.1734143>

Politique de l'éducation en Suisse

La politique de l'éducation n'est pas un domaine de la politique nationale.

- Vaud:
 - 2022: La conseillère d'État Cesla Amarelle (PS) n'est pas réélue
- Bâle-Ville:
 - 2022: Initiative populaire visant à réintroduire les classes spécialisées
 - 2023: Contre-projet du gouvernement – Classes de soutien à partir de 2024
- Zurich:
 - 2023: Sondage électoral NZZ : 66 % en faveur du rétablissement des classes spécialisées
 - 2024: Initiative populaire visant à réintroduire les classes spécialisées
 - 2025: Motion visant à réintroduire les classes spécialisées (92 voix contre 76 ; oui : UDC, PLR et PVL) ; oui à l'initiative sur les classes spécialisées (96 voix contre 77 ; oui : UDC, PLR, PVL et UDF) ; référendum lancé par les Verts (2026) ?

Politique de l'éducation en Suisse

La politique de l'éducation n'est pas un domaine de la politique nationale.

- Lucerne:
 - 2022: Motion du PS : Que faire avec les élèves ayant des troubles du comportement ? Poursuivre le développement de l'intégration (acceptée)
 - 2023: Motion du PLR : réintroduction des classes spéciales (rejetée de justesse)
- Argovie:
 - 2024: PLR demande de classes de soutien (rejetée par 75 : 53 oui : UDC, PLR)
 - 2025: Le centre demande l'optimisation, le développement et davantage de ressources pour l'école inclusive (rejetée par 70:63 ; non : UDC, PLR, UDF)
- Nidwald :
 - 2022: L'UDC fait de l'intégration un thème de campagne électorale
 - 2025: Le ministre de l'Éducation Res Schmid (UDC) : « L'école inclusive a échoué » ; Conseil d'État : examen global
- Berne:
 - 2022: Le Grand Conseil approuve la motion du PLR demandant la création de classes spéciales

Intégration ou séparation?

CONCEPT ET HISTOIRE

QUI A RAISON?

POLITIQUE DE L'EDUCATION EN SUISSE

ET MAINTENANT?

Et maintenant?

Intégration ou séparation ?

- De nombreuses positions politiques, revendications sociales, situations économiques, paradigmes scientifiques
- Au moins 26 (fois 6) propositions de solutions et 2 600 variantes de mise en œuvre.
- CACOPHPONIE

Et maintenant?

Intégration ou séparation ?

Cependant

- Le fédéralisme comme laboratoire
- Au moins 2 600 exemples concrets comme matériel illustratif
- Question à renégocier en permanence – débat démocratique avec autant d'arguments que possible et des connaissances (scientifiques) sans cesse renouvelées
- **Débattez!**

LA POLITIQUE DE L'ÉDUCATION EN SUISSE

Merci de votre attention!

marc.buehlmann@unibe.ch

Politique de l'éducation en Suisse

Positions des partis sur l'intégration vs la séparation

PLR:

- Possibilité d'ascension sociale = formation solide avec des compétences de base
- L'école intégrative n'a pas fait ses preuves, elle désavantage les enfants ayant des difficultés d'apprentissage et entrave l'enseignement régulier ;
« l'égalitarisme artificiel » sape l'égalité des chances ☐ écoles spécialisées ; classes de soutien, classes linguistiques)

Vert Libéraux:

- Pas de position nationale ; les Vert'libéraux ZH soutiennent l'initiative de promotion / Les Vert'libéraux AG veulent renforcer l'enseignement intégratif

Les Verts:

- Système éducatif accessible à tous, indépendamment du statut social/économique ou du statut de séjour
- Déjà en 2005 : les enfants présentant des troubles de l'apprentissage/des handicaps/des talents particuliers sont intégrés dans les classes normales.

Politique de l'éducation en Suisse

Positions des partis sur l'intégration vs la séparation

Centre:

- Pas de position nationale ; Mitte AG : le système scolaire intégratif n'a pas échoué, mais doit être développé avec davantage de ressources ; Mitte VS : les classes de soutien sont une solution.

PS:

- L'école publique est le seul lieu restant où se rencontrent des personnes issues de toutes les couches sociales – lieu d'intégration le plus important ; intégrer les enfants ayant des besoins particuliers dans l'école ordinaire ; transformer l'école actuelle et l'orienter vers une conception pédagogique inclusive ;
- davantage de ressources financières et de mesures visant à soulager les enseignants

UDC (position / interviews)

- Système éducatif axé sur la performance ; transmission de l'éducation au centre ; abandon du système scolaire unilatéralement intégratif ; contre le « diagnostic pathologique des troubles du développement chez les enfants ».
- Réduire la part totale des cours de soutien (→ classes spéciales, classes linguistiques)

Politique de l'éducation en Suisse

La politique de l'éducation n'est pas un domaine de la politique nationale.

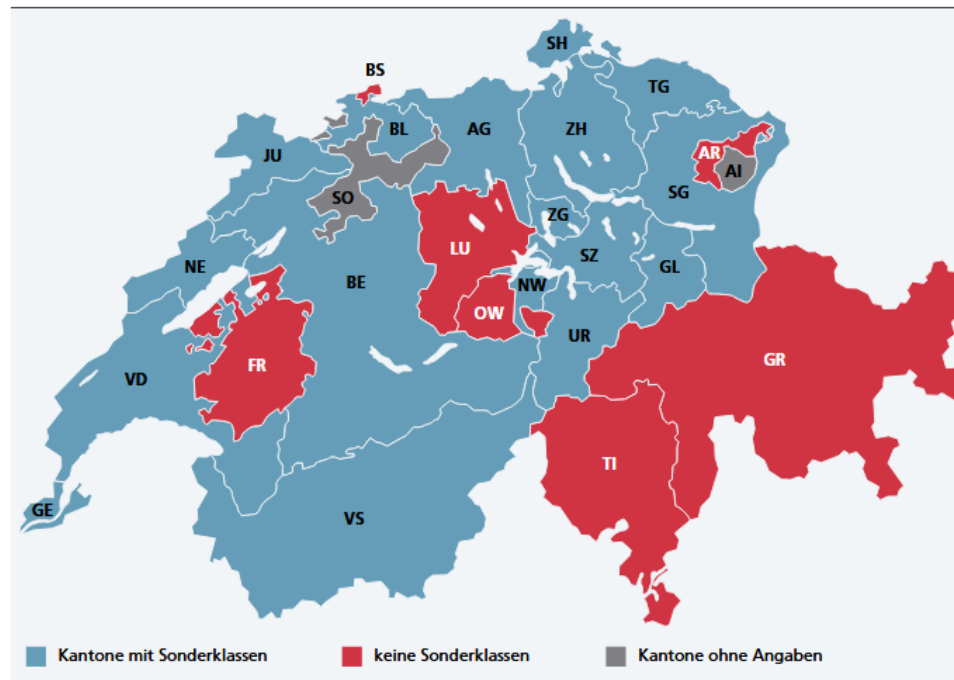


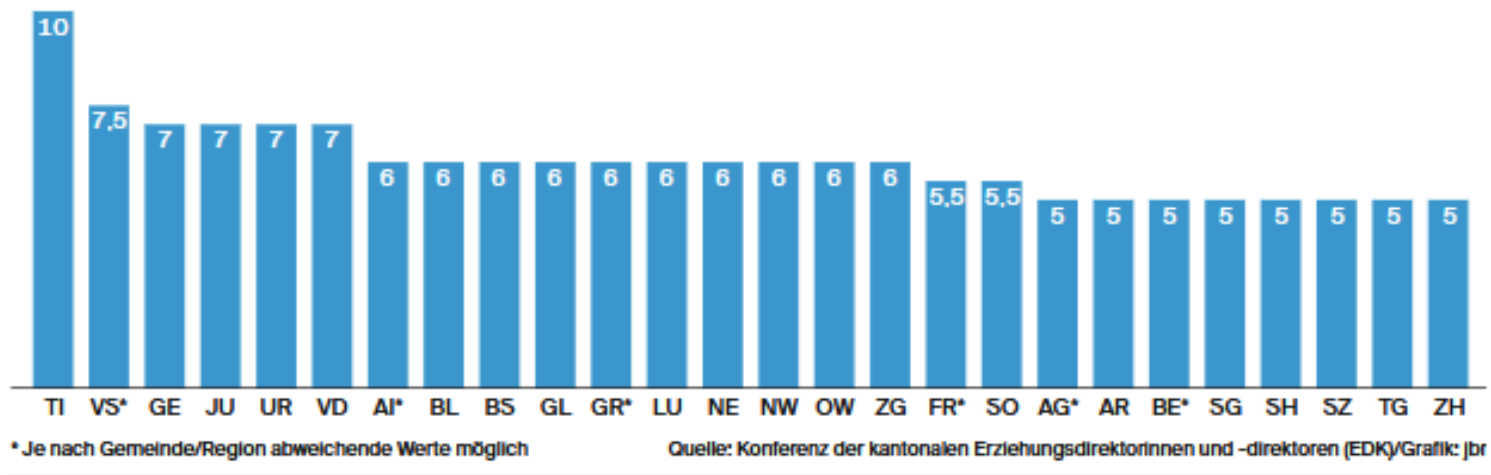
Abbildung 1: Nationale Übersicht über die Kantone mit Sonderklassen

Source: Caroline Sahli Lozano und Dshamilja Adeifio Gosteli (2022) Schweizerische Zeitschrift für Heilpädagogik 28(4) / (https://phrepo.phbern.ch/6764/1/_PDF_z2022-04-02.pdf)

Politique de l'éducation en Suisse

La politique de l'éducation n'est pas un domaine de la politique nationale.

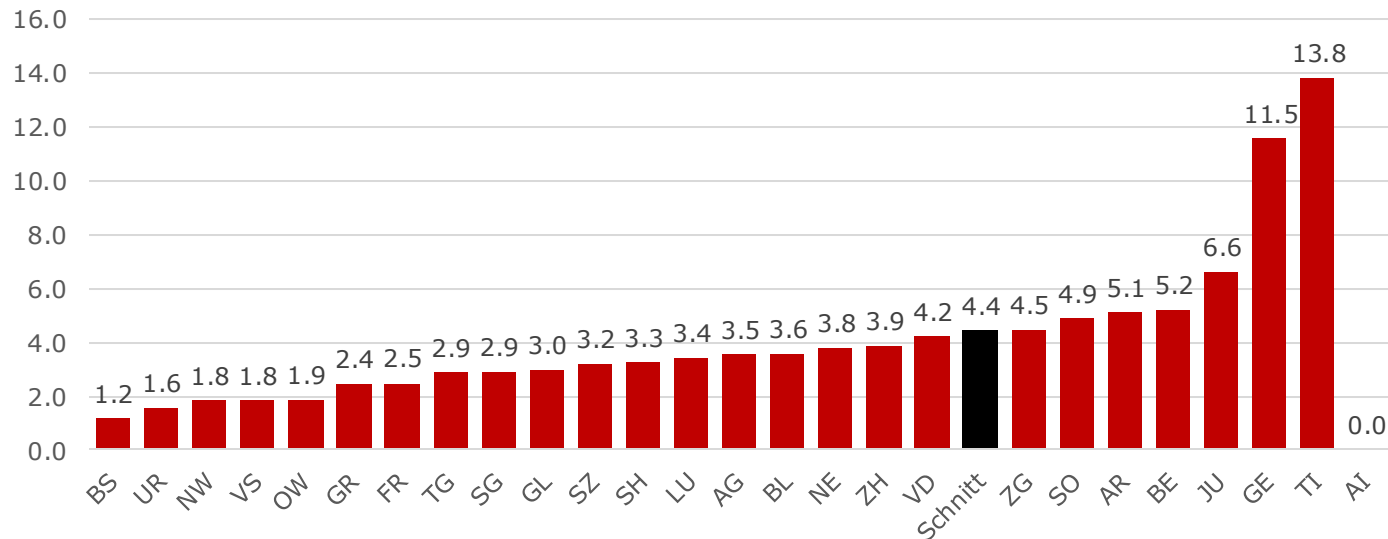
Semaines de vacances d'été par canton (école primaire)



Politique de l'éducation en Suisse

La politique de l'éducation n'est pas un domaine de la politique nationale.

Part des écoles spécialisées dans l'ensemble des établissements d'enseignement obligatoire (2023/2024)



Source: OFS: Établissements scolaires (calculs propres : tous les établissements de l'enseignement obligatoire (y compris privés subventionnés et privés non subventionnés))